



# FICHAGE SECRET DU PERSONNEL

## Communiqué du SNJ

"Du passé faisons table rase a déclaré jeudi dernier Mme la présidente de France Télévisions" en commentant l'affaire des fiches devant une délégation du SNJ.

Comment partager cette posture quand la gestion de ce dossier est, de fait, assumée par les personnes impliquées dans ce fichage secret ?

Le SNJ constate en effet que la nouvelle équipe comprend d'éminents membres de l'ancienne direction, dont le DRH responsable de la revue de personnel, il estime donc qu'aujourd'hui les conditions d'un débat loyal ne sont pas réunies faute d'un minimum de confiance.

Depuis la découverte le mois dernier de ce dispositif secret de notation et de commentaires du comportement des journalistes et autres salariés, de nombreuses questions ont été posées en réunion de délégués du personnel et de comité d'établissement.

Dans ses réponses, la direction élude, tergiverse, se contredit parfois d'un site à l'autre.

Le SNJ renouvelle sa demande de transparence :

- Communication aux salariés des appréciations écrites les concernant inscrites par leur hiérarchie à leur insu dans une fiche nominative
- Communication aux salariés de l'historique de ce dispositif, de ses modalités, de ses concepteurs et de ses utilisateurs

En l'absence de ces informations, nous ne souhaitons pas participer à un exercice visant selon l'ordre du jour de cette réunion à proposer d'éventuels aménagements au dispositif de revue du personnel.

Le SNJ constate avec regret que le mandat de Mme Ernotte-Cunci ne débute pas dans la sérénité dont cette entreprise a besoin.

Paris, le 09 septembre 2015

---

**SNJ France Télévisions**

Pièce D 142 - e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Antoine Chuzeville : 06 80 26 18 36 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ\_FTV** et **Facebook : Snj.ftv**